

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

20 octobre 2009

Présents : Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Excusés : Yves GIRE et Stéphanie LAC.

Début de séance 20 h 45

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signature des registres des délibérations du 5 octobre 2009.

- **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc**

La CCPM a installé 2 *points visio public*, l'un à Faÿ et l'autre au Monastier., ces points visio permettent une communication directe avec différents partenaires : CPAM, CAF, MSA, ...

Ces points visio seront de la compétence de la CCPM.

Le point visio de Faÿ sera inauguré le 29 octobre prochain.

D'autre part l'élaboration d'un schéma éolien doit être la compétence de la CCPM.

Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres délibèrent favorablement sur ces 2 points et autorisent la CCPM à conduire la procédure prévue par l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **Repas des Anciens ou Moudeyrois d'Expérience**

Rappel du précédent Conseil Municipal du 5 octobre : « *Il est décidé de porter de 60 à 65 ans l'âge limite pour devenir « ancien de Moudeyres ». En effet, l'âge de la retraite recule pour de nombreuses professions et nos jeunes anciens sont encore en pleine forme et ont de nombreuses activités. Et depuis quelques années certains de ces jeunes anciens de 60 ans à 65 ans boudent le repas offert.*

Pour cette fin d'année 2009, les habitants de 61 à 65 ans seront exceptionnellement invités à se réunir avec les autres anciens. Il est également proposé d'abandonner le terme d'ancien et de le remplacer ; peut être par Moudeyrois d'expérience ?

L'animation proposée par la commune à ces Moudeyrois d'expérience doit être étudiée. Doit on garder la même formule ou bien innover : petite visite puis repas, goûter dans un autre village, colis de friandises et produits du terroir, repas et rencontre avec un autre village...

Une enquête auprès des habitants concernés va être réalisée par les membres du Conseil et une décision sera prise avec date et animation retenue. »

Après enquête, il semble que les avis des personnes les plus âgées sont assez partagés : certaines souhaitent que la formule des années passées soit reconduite, d'autres souhaiteraient une formule un peu différente avec par exemple un goûter, la plupart ne souhaitant pas rester à table trop longtemps.

Pour cette fin d'année 2009, il est décidé de garder le principe du repas pris ensemble à La Randonnée.

Durant l'hiver, un questionnaire plus complet sera proposé aux personnes concernées.

La date retenue pour

le repas des Anciens est le 15 novembre à 12h30 à La Randonnée

pour tous les Moudeyrois de plus de 61 ans et leurs conjoints.

- **Concours de Maisons Fleuries**

Les membres du Conseil Municipal décident que

la remise des prix au Concours 2009 des Maisons Fleuries de Moudeyres aura lieu le 15 novembre à 11h15 lors d'un apéritif servi au gîte de l'école

Cette manifestation permettra au Jury communal de remettre les différents prix aux participants qui se sont inscrits au **Concours des maisons Fleuries Moudeyres 2009** :

- **1^{er} prix : un repas pour 2 personnes au Pré Bossu**
- **2^{ème} prix : un repas pour 2 personnes à La Randonnée**
- **prix spécial du Maire**

Tous les villageois qui se sont inscrits au concours seront récompensés.

A noter que le repas des Anciens suivra cet apéritif à partir de 12h30 à La Randonnée.

- **Questions diverses**

- Fin Gras

Le point est fait sur l'Association du Fin Gras :

En 2009, les communes de la CCPM ont accordé une subvention de 4600€ (dont 500€ de la part de Moudeyres) et la CCPM a doublé ce montant, ce qui a conduit à une subvention totale de 9200€ pour l'Association.

Compte tenu des problèmes qui semblent nombreux dans l'association, et compte tenu également des sommes engagées par les communes et la CCPM, la Commission agricole de la CCPM demande un droit de regard plus grand sur l'organisation de cette Association, ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'Association, par l'intermédiaire de son Bureau, a demandé pour 2010 une subvention de 23 000€ à la CCPM et 3 000€ à la commune organisatrice de la fête, mais sans accorder de droit de contrôle accru.

Les Maires de la CCPM, après délibération, ont décidé d'accorder à l'Association une subvention du même montant et au même titre que pour les autres Associations du territoire.

- EUROMONTANA

Le maire Raymond GAGNE présente rapidement EUROMONTANA, association européenne multisectorielle pour la coopération et le développement des territoires de montagne.

Le 7 octobre 2009, dans le cadre du Sommet de l'Élevage à Clermont Ferrand a eu lieu une conférence organisée par EUROMONTANA sur l'élevage de montagne, un enjeu territorial et économique déterminant pour l'Europe mais aussi pour nos territoires de montagne. Le Maire Raymond GAGNE et la Directrice de la CCPM Carole JEANJEAN y participaient.

Les réflexions d'EUROMONTANA sur l'avenir de la PAC après 2013 et ses propositions innovantes concernent tout particulièrement nos territoires.

- Portage des repas

Les communes de Laussonne, Freycenet la Tour et Moudeyres se sont associées pour le portage des repas aux personnes âgées. Les repas sont confectionnés par le Foyer Saint Jean de Laussonne. Moudeyres et Freycenet la Tour participent à hauteur de 600 € chacun, tandis que l'assurance du véhicule est réglée par la commune de Laussonne.
Pour Moudeyres, seulement 2 repas sont portés, 10 pour Laussonne et 9 pour Freycenet la Tour.

Le Conseil reconduit la subvention pour le portage des repas dans la même forme que l'année précédente : participation de 600 € pour Moudeyres.

- Déneigement

Pour information : pour l'hiver 2009, le montant total du fonctionnement-déneigement pour la CCPM s'élève à 275 561,69 €, pour la commune de Moudeyres la note est de 5 659,32 €.

- L'Assemblée

L'arrêté de la subvention DGE pour l'aménagement intérieur de l'Assemblée est notifié, elle s'élève à 10 150 €.

Une délibération est prise par le Conseil municipal pour le choix des entreprises dans la réalisation de cet aménagement et pour le règlement futur de leurs factures. Ces entreprises sont :

Gimbert pour la maçonnerie, Chanal pour la menuiserie, Lemoine pour l'électricité, Rivier pour le sanitaire plomberie et Camarotta pour les peintures.

- Gîtes municipaux

Rappel du Conseil municipal du 14 septembre dernier : « Des travaux de menuiserie doivent être réalisés : restauration des volets de porte des gîtes du presbytère, différentes portes de ces mêmes gîtes et volets du grand gîte.

Il est demandé à Philippe GENTES de contacter Bernard SOUVIGNET. »

Bernard SOUVIGNET viendra faire les réparations sur les différents volets et portes des gîtes durant l'hiver, mais il serait important qu'il vienne rapidement car les gîtes sont loués pour Noël.

- Enquête INSEE

D'octobre 2009 à janvier 2010, une enquête de l'INSEE se déroulera auprès de certains ménages, telle que décrit dans l'affiche ci contre.

• **Projet économique sur Moudeyres**

Rappel du précédent Conseil : « Dans la continuité de différentes réunions précédentes et en particulier suite à des délibérations prises lors de précédentes sessions du conseil municipal, Monsieur le Maire, Raymond GAGNE rappelle qu'un projet de développement économique sur la Commune est en cours d'étude. Ce projet prévoit entre autre, la commercialisation de produits agro alimentaires et artisanaux, et suppose que la Commune dispose d'un local à ces fins. »

Après diverses négociations, l'agence du Plateau a fait à la Mairie de Moudeyres une proposition concernant l'acquisition de la propriété de Langlois, qui servira de local de commercialisation.

Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres donnent pouvoir au Maire Raymond GAGNE pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'achat de ce bien dont en particulier la signature du compromis de vente.

Une étude technique, architecturale et économique de la restauration de la maison et de l'aménagement des terrains avoisinants va être réalisée.

En parallèle, l'inter consulaire (chambre d'agriculture et chambre des métiers et de l'artisanat) va entreprendre une enquête auprès d'un panel de producteurs et d'artisans, afin d'affiner la faisabilité du projet et d'associer le maximum d'agents économiques locaux intéressés par l'opération.

Fin de séance 22 h

Pièces jointes :

Avis d'enquête de l'INSEE

Présentation du projet économique